

IDENTIFICATION

Section : Droit

Intitulé de l'UE : Questions de sciences humaines

Code de référence : 962201U35D2

Nombre de périodes : 80

Nombre de crédits ECTS : 6

DESCRIPTION

Prérequis ou documents de référence pour une préparation préalable au cours :

1.1. Capacités

- ◆ résumer les idées essentielles d'un texte d'intérêt général et les critiquer ;
- ◆ produire un message structuré qui exprime un avis, une prise de position devant un fait, un événement,... (des documents d'information pouvant être mis à sa disposition).

1.2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat de l'enseignement secondaire supérieur (C.E.S.S.).

Finalités particulières :

L'unité de formation vise à permettre à l'étudiant :

- ◆ de s'initier à une réflexion philosophique, sociologique ;
- ◆ de différencier la réflexion éthique de la morale ;
- ◆ de développer une pensée réflexive personnelle sur des faits sociaux et des processus constitutifs de la vie politique, économique, sociale et culturelle de la société ;

- ◆ de se situer personnellement de manière citoyenne et argumentée vis-à-vis de tels processus ;
- ◆ d'identifier et d'expliciter quelques problématiques fondamentales en sciences psychologiques et en criminologie.

Contenu du cours :

Introduction à la philosophie :

Le cour vise à permettre à l'étudiant :

- de définir la philosophie et la situer en interaction avec les autres sciences humaines
- de comprendre et illustrer le questionnement sur la nature humaine ainsi que les spécificités de l'être humain
- de distinguer par une approche épistémologique les différentes méthodes d'analyse employées en philosophie
- de comprendre, par une revue chronologique d'une sélection d'auteurs remarquables, l'évolution de la pensée philosophique occidentale
- de distinguer les notions de morale, éthique, déontologie en rapport avec le droit
- de s'exercer à la morale normative par une série d'exercices visant à illustrer les différents modes d'évaluation morale des actions humaines

Introduction à la sociologie

Le cour vise à permettre à l'étudiant :

- de définir la sociologie et d'en définir les buts et objectifs
- de s'initier aux méthodes d'enquête sociologique et d'employer les outils adéquats en fonction de la nature du questionnement
- de comprendre les différents concepts employés en sociologie (culture, société, socialisation, reproduction sociale)
- de pouvoir comparer les différents courants de la pensée sociologique par l'étude d'auteurs illustrant différents paradigmes et méthodes

Introduction à la psychologie :

Le **cours d'introduction à la psychologie** initie les étudiant-e-s à la **compréhension du comportement humain**, compétence essentielle pour la formation juridique.

Sur **seize périodes**, il propose une **exploration des processus mentaux, émotionnels et sociaux** qui influencent la **prise de décision, les jugements et les relations interpersonnelles**.

Les premières séances abordent **les fondements de la psychologie** : définition, objectifs, principales branches et méthodes scientifiques. Viennent ensuite l'étude de la **perception, de la mémoire, des émotions et des biais de raisonnement**, pour comprendre comment se construisent les opinions.

Au fil du parcours, les étudiant-e-s découvrent **les liens entre pensée, contexte social et droit**, et développent des compétences d'**analyse du comportement**, de **compréhension de la diversité humaine** et de **réflexion sur la responsabilité, la santé mentale et la résolution de conflits**.

Enfin, le cours met l'accent sur la **dimension éthique : confidentialité, posture professionnelle et discernement**. L'objectif est de former des **juristes conscients des réalités humaines**, dotés d'**écoute**, de **recul critique** et d'une **compréhension fine des personnes** qu'ils accompagnent ou jugent.

BIBLIOGRAPHIE

Ces références doivent aider, librement, l'étudiant.e à aller plus loin dans sa connaissance de la psychologie comme outil au service du droit.

- HEEREN A., & PHILIPPOT P. (2011). *Psychologie: Introduction générale*. De Boeck Supérieur. Un manuel clair sur les bases de la psychologie.
- MYERS D. G. (2014). *Psychologie sociale*. 11e édition, De Boeck. Classique sur les stéréotypes, préjugés, influence sociale.
- CORCORAN K., & FISCHER J. (2000). *Managing Conflict through Communication*. Longman. Apports pour la résolution de conflits et médiation.
- SHAPIRO D.L. (2003). *Psychologie appliquée au droit*. Presses Universitaires. Spécialement axé sur les liens entre psychologie et droit.

Introduction à la criminologie :

La criminologie fascine souvent les étudiant.e.s... Dans ce cours de base, nous allons éclaircir le **vocabulaire** relatif à la criminologie, voir les **typologies de criminologie** et nous inspirer de monsieur Boxho pour déterminer les **4 espaces d'une scène de crime**.

L'**INCC** est une organisation incontournable en la matière dont nous parlerons bien évidemment. Il faudra aussi évoquer **Cesare BECCARIA** qui serait le père fondateur de

cette discipline. Enfin, il faudra se pencher sur la **fonction des peines** et évoquer la **réhabilitation** de l'auteur de l'infraction et...de la **victime**.

Bibliographie :

Le code pour l'étudiant en droit (4 tomes) année académique en cours.

- ADAM, C. ; CHAUCHIE, E. ; DEVRESSE, S. ; DIGNEFFE, F. ; KAMINSKI, D. ; *Crime, Justice et lieux communs. Une introduction à la criminologie* , Larcier, 2021, 264 pages.
- MARY, P., *Enjeux contemporains de la prison* , Université Saint Louis de Bruxelles, 2013, p.11.
- <https://ordrecrim.ca/membres/ordre/le-beccaria/> (décembre 2021)
- <https://www.oipbelgique.be/la-prison-naurait-aucun-impact-en-matiere-de-prevention-de-la-violence/>

Introduction à la sociologie

Cette liste d'ouvrages est fournie à titre de références et n'est pas obligatoire au suivi du cours

- QUIVY R., VAN CAMPENHOUDT L., « *Manuel de recherche en sciences sociales* », Dunod, coll. Psycho Sup, 2011
- DURKHEIM E., « Les règles de la méthode sociologique », Flammarion, coll. Champs classiques, 2010
- DURKHEIM E., « Le suicide : Étude sociologique », PUF, coll. Quadrige, 2013
- PARETO V., « *Traité de sociologie générale* », Droz, 1968
- WEBER M., « *L'éthique protestante et l'esprit du capitalisme* », Gallimard, coll. Tel, 2004
- MARX K., « *Le capital* », PUF, Coll. Quadrige Grands Textes, 2009
- BOURDIEU P, PASSERON J.-C., « *Les héritiers* », Les éditions de minuit, coll. Le sens commun, 1964

PERSONNEL(S) ENSEIGNANT(S)

Cordiez Joffrey, Drousie Laurent, Roman Catherine

METHODOLOGIE

Introduction à la philosophie :

- Séquences de leçons
- Discussions & réflexions collectives
- Mise en situation et exercices sur base de situations concrètes

Introduction à la sociologie

- Séquences de leçons
- Discussions & réflexions collectives
- Analyse de faits d'actualité sur base d'une grille de lecture déterminée

Introduction à la psychologie

- Cours magistraux avec discussions interactives
- Études de cas concrets et exemples issus du droit
- Visionnement, en fonction de l'évolution de la matière vue, de supports vidéo et analyses critiques
- Travaux individuels pour synthétiser les notions

Introduction à la criminologie :

- Cours magistral
- Exercices faits seul ou en groupe

- Illustration de la matière par le visionnage de podcasts

SUPPORTS

Les supports de cours (notes de cours, exercices, corrigés, fiches explicatives, etc.) sont disponibles sur la plateforme Moodle pendant toute la durée de l'unité de formation.

Codes judiciaire, pénal et d'instruction criminelle année en cours (pour introduction à la criminologie)

MODES D'ÉVALUATION ET ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Modes d'évaluation

Introduction à la philosophie :

Rédaction d'un argumentaire relatif à une question choisie parmi une sélection proposée par le chargé de cours et illustrant les interprétations philosophiques de différents courants vus en classe

Introduction à la sociologie :

Interrogation théorique écrite sur les notions vues en classe

Introduction à la psychologie :

Interrogation théorique écrite sur les notions vues en classe

Introduction à la criminologie : interrogation écrite théorique et pratique, lors du dernier cours avec les codes et certains documents utilisés en classe et listés par l'enseignante à l'avant-dernier cours.

AA des 4 cours

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable : À partir d'une situation concrète décrivant des questions relatives à l'éthique, à la justice sociale, des questions sociales actuelles, des problématiques fondamentales en psychologie et en criminologie, en référence à des éléments scientifiques développés au cours,

AA1 : d'identifier et de caractériser la situation ;

AA2 : de construire une réflexion personnelle argumentée basée sur une exploitation des ressources et enseignements vus aux cours

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- ◆ niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles ;
- ◆ niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé ;
- ◆ niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions.

UTILISATION DE L'IA

Support de cours réalisé sans emploi de l'IA

Exercice spécifique sur l'interprétation des réponses fournies par IA (LLM : ChatGPT) face à un dilemme moral (à justifier sur base des notions vues en classe) pour le cours d'introduction à la philosophie

Emploi de l'IA non autorisé lors des évaluations (formatives & certificatives)